

POUR VOUS  
LE DÉPARTEMENT AGIT !

  
**SAÔNE  
& LOIRE**  
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

## **SIGNATURE DE LA CHARTE** **DU PREMIER ACCUEIL SOCIAL** **INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ** Territoire d'action sociale de Montceau - Autun - Le Creusot

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

# SIGNATURE DE LA CHARTE

## DU PREMIER ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ

Territoire d'action sociale de Montceau - Autun - Le Creusot

Le Département de Saône-et-Loire représenté par Claude Cannet, vice-présidente chargée du maintien à domicile a signé ce mardi 13 décembre 2022 la charte partenariale relative au « premier accueil social inconditionnel de proximité », dans un premier temps avec Autun et la Communauté de communes de l'Autunois-Morvan, puis dans un deuxième temps avec les villes de Blanzay, Montceau-Les-Mines, Sanvignes-Les-Mines et Saint-Vallier. Il s'agit de garantir à chaque citoyen, quelles que sont les difficultés qu'il rencontre, un accueil, une prise en charge et une orientation adaptés. Une action soutenue par l'État dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Le premier accueil social inconditionnel de proximité a pour objectif de garantir à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social, une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation de la personne aux décisions qui la concernent.

**Il est inconditionnel** car il a vocation à recevoir toute personne qui le souhaite : accueil neutre, ouvert à tous, gratuit et offrant des temps de réception sans rendez-vous et sur rendez-vous.

**Il est dit de proximité** car il doit être facilement accessible à toutes les personnes concernées. Chaque citoyen devrait pouvoir se rendre dans un lieu d'accueil en 30 min de transport maximum.

Les acteurs concernés :

- ➔ Les services du Département
- ➔ Les Centres communaux d'action sociale et Centres intercommunaux d'action sociale
- ➔ Les espaces France service.

En bref, les structures qui assurent des missions d'accueil généraliste.

## QUELS SONT LES ENJEUX ?

### POUR LE PUBLIC

- ➔ Disposer d'un lieu d'accueil à proximité garant d'une écoute, d'une réponse adaptée et complète ;
- ➔ Avoir le choix de se rendre dans le lieu d'accueil qu'il souhaite en étant assuré de la fiabilité de la réponse ;
- ➔ Avoir face à lui des professionnels soucieux d'apporter une réponse coordonnée qui évite les redondances et les erreurs d'orientation.

### POUR LES PARTENAIRES

- ➔ Favoriser les échanges et créer de l'intelligence collective ;
  - ➔ Renforcer les compétences sur de nouvelles problématiques ;
  - ➔ Donner du sens à l'action publique.
- En somme, être au service du public, en mobilisant un réseau de partenaires sur un territoire et ne plus raisonner uniquement avec l'approche de la structure de rattachement.

## POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL

- ➔ Valoriser le métier d'accueillant encore malheureusement trop peu reconnu ;
- ➔ Développer une véritable culture commune ;
- ➔ Casser les représentations.

## AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Le déploiement de ces réseaux locaux de lieux de premier accueil social inconditionnel de proximité dans les territoires s'appuie sur des outils et un cadre définis :

- ➔ une plateforme de ressources partagées (prototype) sur une base « wiki » collaborative : Infopublic71
- ➔ une charte partenariale adaptée à chaque territoire d'action sociale. Cette charte a pour objectif de formaliser les engagements des partenaires, acteurs locaux du premier accueil social inconditionnel de proximité.

## AU NIVEAU DU TERRITOIRE D'ACTION SOCIALE DE MONTCEAU – LE CREUSOT – AUTUN

Les acteurs concernés par ces réseaux locaux de premier accueil sont les structures qui assurent des missions d'accueil généraliste :

- ➔ les Maisons départementales des solidarités du Département de Saône-et-Loire : Montceau-les-Mines, Le Creusot et Autun
- ➔ les Centres communaux d'action sociale (CCAS) ou Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) : Autun, Montceau-les-Mines, Saint-Vallier, Sanvignes-les-Mines, Blanzay, Le Breuil, Écuisses, Le Creusot
- ➔ les Espaces France Services : Autun, Épinac, Étang-sur-Arroux, Cussy, Anost, Montceau-les-Mines, Sanvignes-les-Mines, Écuisses, Le Creusot, Saint-Sernin-du-Bois.

## LA CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS À L'EMPLOI (CALPAE), C'EST QUOI ?

Contractualisation entre l'État et de Département de Saône-et-Loire pour une durée de 3 ans de 2019 à 2021, prolongée jusqu'au 30 juin 2023.

Les engagements du Département de Saône-et-Loire sur un plan d'actions autour de 4 axes

(3 axes obligatoires) sont :

- ➔ **Axe 1 : Développer et accompagner les sorties positives de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)**
  - ➔ **Axe 2 : Renforcer le travail social**
  - ➔ **Axe 3 : Initier rapidement l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et renforcer la garantie d'activité**
  - ➔ **Axe optionnel : Déployer la stratégie nationale d'inclusion numérique dans le Département**
  - ➔ **Actions supplémentaires autour de l'« Aller vers » (Croix Rouge sur Roues)**
- Engagements financiers à parité entre état / Département



**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
Edwige Labruyère  
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126  
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78  
[e.labruyere@saoneetloire71.fr](mailto:e.labruyere@saoneetloire71.fr)